

FORMATEURS

Formateurs responsables des enseignements :

Larcanché L.	Art-thérapeute pluriexpressionnelle Directrice, fondatrice de l'ATPE
Molon O.	Art-thérapeute pluriexpressionnelle certifiée Attachée de direction pédagogique

Autres formateurs

Bartoli Geneviève	Art-thérapeute (INECAT) psychothérapeute
Bourjot Aline	Psychothérapeute analytique
Braux Dominique	Art-thérapeute (DU Paris V) - drama et musique
Caus Eric	Art-thérapeute certifié (Puzzle)
Debrabandere Francis	Musicothérapeute
Delporte Muriel	Docteur en Sociologie
Dupond Hélène	Art-thérapeute certifiée (Puzzle)
Gabrieli Francesco	Dramathérapeute (Master Paris V)
Hanouna Lory	Art-thérapeute certifiée (Puzzle)
Joos Alice	Art-thérapeute, psychologue clinicienne
Lécuyer Marie-P.	Musicothérapeute et psychologue
Lepan-Lemaire Valérie	Art-thérapeute, psychologue clinicienne
L'Hermite Valérie	Art-thérapeute certifiée (Puzzle)
Mérienne Milène	Psychologue psychothérapeute
Morel Marie-A.	Psychologue clinicienne, art-thérapeute (ParisVII)
Nouveau Sarah	Philosophe et chorégraphe
Pauwels Jolanta	Danse-thérapeute
Pitarque Sandrine	Dramathérapeute, superviseur, et metteur en scène
Stenger Marie-L.	Art-thérapeute
Verhaeghe Chloé	Art-thérapeute certifiée (Puzzle)
Wallez Sylvain	Thérapeute

INTITULE DE LA FORMATION : Art-thérapie pluriexpressionnelle

INTITULE DU TITRE RNCP: Art-thérapeute

Modalités d'accès à la formation : avoir validé le dossier d'admission

PUBLICS VISES ET PRE-REQUIS

-Professionnels de l'éducation, du travail social, des milieux médicaux, paramédicaux, psychologues, et thérapeutes, professionnels des milieux de l'art et de la communication... les démarches de reconversion seront étudiées au cas par cas.

Pour que le stagiaire puisse suivre l'action de formation professionnelle précitée, celui-ci doit disposer du niveau de connaissances préalables suivant :

- Avoir un niveau d'études validé à *bac+2* minimum
- Pratiquer au moins un des domaines artistiques abordés au travers de cette formation, dans un cadre professionnel et personnel
- Avoir une expérience salariée ou bénévole de l'accompagnement de publics en difficulté ou spécifiques

MODALITES

Lieu de la formation : 232 rue de la Carnoy 59130 Lambersart

Lieux de stage :

réalisés sur toute la durée de la formation, ils seront déterminés au démarrage.

Durée de la formation : *21mois*

Volume horaire : *750 heures*

Horaires (6 h par jour) : *9h30-12h30 /13h30-16h30*

Stages : *225heures*

OBJECTIFS & CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

La certification prépare au métier d'art-thérapeute. L'art-thérapeute exerce une pratique de soin fondée sur l'utilisation thérapeutique du processus de création artistique en prenant en compte l'ensemble de ses effets sur la personne. Il met ses compétences dans le champ de la créativité de façon à pouvoir encourager et protéger le processus créateur des personnes et de ses connaissances en matière de psychopathologie de façon à pouvoir prendre en compte les spécificités des personnes et protéger leur intégrité.

La profession d'art-thérapeute se construit autour d'une triple compétence, artistique, théorique et relationnelle. L'art-thérapie s'adresse à des personnes présentant des difficultés psychologiques, physiques et ou sociales. Elle permet à ces personnes de s'exprimer, de se distancier de leurs difficultés, voire de les dépasser à travers une mise en situation de libre créativité sans souci de production.

L'art-thérapeute est donc à même d'intervenir auprès de publics très variés : enfants, adolescents, personnes âgées, et dans différents types de situations : deuil, séparation, chômage, délinquance, incarcération, maladies, handicaps, migrations, etc... Ses interventions peuvent être incluses dans le projet d'une équipe médicale pluridisciplinaire ou dans un projet individuel en cabinet privé, en lien avec les réseaux locaux.

Puzzle a développé forme à l'art-thérapie pluri-expressionnelle », concept original qui permet au futur professionnel de répondre à des offres concernant les domaines suivants : danse-thérapeute, dramathérapeute, musicothérapeute, art-thérapeute (arts plastiques).

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Analyser la demande du client et mener un bilan expressionnel
- Conduire une prise en charge dans son ensemble.
- Préparer et mener des ateliers de groupe et séances individuelles
- Intégrer vos interventions d'art-thérapie au sein d'un projet d'établissement et/ou institutionnel.
- Mesurer et évaluer les conséquences de vos pratiques d'art-thérapie.
- Restituer les résultats de votre travail.
- Faire évoluer vos pratiques.
- Appliquer une organisation et une gestion commerciale de votre activité.
- Organiser votre activité auprès des prestataires.
- Conduire la gestion de votre activité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

L'acquisition des compétences se fait au cours des différents modules d'enseignements composant l'ensemble du plan de formation et sont complémentaires. Elles seront détaillées pour chaque module, dans le programme.

Modalités de déroulement de l'action de formation professionnelle

Il est convenu que l'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique qui doit être assuré par le formateur.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis au stagiaire, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et pratiques, et de mises en pratiques expérimentelles.

L'action de formation se déroulera également en conformité avec le savoir-faire de l'organisme de formation afin que les stagiaires puissent régulièrement intervenir au cours du stage pour poser des questions et faciliter le transfert des connaissances dans le cadre du processus pédagogique préalablement défini dans le cadre de l'élaboration du stage.

Au cours de la formation, et à chaque fois que le type d'enseignement s'y prêtera compte-tenu de la nature de la formation dispensée, le formateur utilisera des supports audio-vidéo ou PowerPoint afin de pouvoir aisément garantir un bon déroulement de la formation du point de vue pédagogique et technique.

Dans tous les cas les formateurs remettront un support pédagogique qui permettra à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle, chapitre par chapitre, et ainsi accéder aux connaissances

constituant les objectifs inhérents à ladite action de formation professionnelle.

Une feuille de présence sera signée par chacun des stagiaires aux fins d'attester de l'exécution de l'action de formation.

Méthode pédagogique

Méthode expérientielle dans laquelle les pratiques pluri-expressionnelles sont abordées par l'expérience sur soi, et suivies de leur analyse

Les propositions seront alternativement individuelles et groupales

Analyse : Chaque mise en situation pratique à vocation expérientielle sera accompagnée d'une analyse des ressentis de chacun, la capacité à prendre en compte son ressenti étant envisagée comme préalable à l'utilisation éducative - rééducative ou thérapeutique de l'outil concerné.

Partage des expériences : la transmission de ces expériences menées éventuellement sur le lieu professionnel pourra compléter utilement le vécu en formation, en servant de point d'appui, voire d'élément comparatif.

Moyens permettant de suivre l'action et d'en évaluer l'impact :

Modalités de contrôle et sanction de la formation

Une évaluation continue :

-Plusieurs modalités d'évaluation spécifiques à chaque type d'enseignement pourront être demandées, qui permettront de vérifier si les principes découlant de la formation ont bien été acquis par chaque stagiaire. La réalisation de ces évaluations présente un caractère obligatoire.

-Des travaux seront à réaliser en dehors de l'action de formation proprement dite c'est-à-dire *sur le temps personnel* : bilans de stage pratique, dossiers d'étude, élaboration d'un plan de lancement d'une activité professionnelle d'art-thérapeute.

Les modalités de validation de l'ensemble de la formation sont clairement définies dans le Règlement Intérieur.

Modalités d'évaluation des compétences acquises

Des épreuves spécifiques sont mises en œuvre pour la validation de chaque Bloc référencé pour l'obtention du TITRE

Bloc 1 : Ecriture et soutenance d'un dossier intitulé :

« **Préparation et Conception d'un accompagnement en ATPE** »

Bloc 2 : Ecriture et soutenance d'un « **Mémoire de prise en charge** »

Bloc 3 : Réalisation et soutenance d'un « **Livret de professionnalisation** »

Modalités d'obtention du Titre

La réalisation des épreuves d'évaluation de chaque bloc, et la réalisation intégrale des corpus théoriques et stages d'application, permet le passage en Jury de Certification pour l'obtention du Titre d'Art-thérapeute.

Le Jury qui prendra en compte l'ensemble des résultats du Candidat est seul à statuer sur la nature de la validation à accorder au candidat. Celle-ci peut être

TOTALE : obtention du Titre

PARTIELLE : 1 ou 2 blocs de compétences sont validés sur les 3

REFUSEE : aucun bloc n'est validé.

Chaque bloc validé par le Jury donne lieu à une Attestation de compétences

Les modalités de règlement de la validation sont déposées auprès de France Compétences et seront remis aux stagiaires au démarrage de la formation.

Enquête de satisfaction : A chaque fin de module (par type d'enseignement) est remis un questionnaire permettant d'évaluer le niveau de satisfaction des participants : matériel, espace, qualité de la prestation, objectifs atteints etc... ainsi qu'un bilan intermédiaire à mi-parcours de formation et un bilan final.

Evaluation par le formateur : Après chaque intervention le formateur transmet à l'OF son auto-évaluation sur plusieurs niveaux : matériel, participants (appréciation individuelle) , et autoévaluation de sa prestation au regard des objectifs annoncés.

Bloc 1 « Préparation et conception d'accompagnements en art-thérapie pluriexpressionnelle »

Compétences visées :

L'Elaboration de protocoles d'accompagnement en art-thérapie

- Evaluer la demande et les besoins
 - Collaborer avec des équipes et des partenaires
- Mener un Bilan expressionnel :
 - *conduire le 1^{er} entretien
 - *préparer et mener la séance de découverte active, pour :
Repérer & tester des sensibilités des personnes à l'art
 - *réaliser le bilan pour :
Définir & analyser des objectifs d'accompagnements en art-thérapie
- Rédiger des indications et des recommandations art-thérapeutiques

- Elaborer un protocole de prise en charge pour des individus et/ou des groupes
 - *choisir les médias appropriés et les méthodes adaptées à la personne et aux objectifs
 - *définir des cadres, des durées et fréquences de séance

L'Animation de la séance art-thérapeutique

- Maîtriser les médias et la méthode ATPE

- Conduire une animation dans son ensemble de l'accueil des personnes jusqu'à la fin de l'atelier et sa restitution
- Accompagner les personnes lors de l'animation d'un atelier
- Agir sur les problématiques individuelles et les besoins des personnes

Les compétences correspondant à ce bloc seront acquises progressivement dans les modules suivants :

I-Stages d'observation & d'initiation :

1-Accompagner un art-thérapeute dans l'exercice de ses fonctions

Cadre : Le stage doit présenter les conditions suivantes :

- l'atelier soit encadré par un art-thérapeute diplômé, ou un thérapeute
- l'atelier soit intégré dans un projet global et reconnu en tant qu'atelier thérapeutique
- le stagiaire puisse participer à la démarche globale de prise en charge

Objectifs : de l'observation à l'animation accompagnée

- développer la connaissance des institutions et des problématiques des publics
- expérimenter les méthodologies d'observation et d'évaluation enseignées
- s'initier aux pratiques art-thérapeutiques avec un public, en suivant la progression suivante : observation, co-animation, animation accompagnée

2-Analyse de la pratique

- Guidance technique et méthodologique
- Dégagement des aspects systémiques : prise en compte du contexte et du rôle institutionnels, situation de la demande.
- Elaboration et entraînement à l'utilisation de fiches et de grilles d'observation et d'évaluation
- Apporter un éclairage de tous les aspects situationnels et relationnels vécus et liés aux stages.

Sensibilisation à l'analyse de sa pratique sur le terrain

Théorie correspondante : Approche de la relation d'aide (C.Rogers)- l'écoute active (Porter) -Le rôle des émotions

II-Pratiques

1-Approche pluriexpressionnelle, ATPE niveau 1

Permettre la prise de conscience de l'intérêt thérapeutique de la pluralité des modes d'expression

Conforter le stagiaire dans un projet professionnel pouvant les intégrer.
Acquérir les outils nécessaires et suffisants à la mise en place et l'animation d'ateliers en fonction d'indications spécifiques

Une orientation pluri langagière

Tous les modes d'expression particulièrement ceux recouvrant les domaines artistiques y seront utilisés et enseignés, parfois associés, dans un souci permanent de correspondre au mieux à l'état actuel des personnes en souffrance, ou en difficulté, mais aussi dans une recherche impliquant notre propre créativité, permettant une improvisation créatrice évolutive à deux ou à plusieurs, source de remaniements psychiques importants. Ce module envisage particulièrement de faire *l'expérience de modalités d'expression* utilisant des médias variés, dans des *passages* questionnant le psychique, et mettant en jeu la relation à soi et à l'autre.

2- Connaissance des médias, niveau 1

Objectifs pédagogiques communs à tous ces modules

Découvrir et se sensibiliser à différentes techniques expressionnelles issues des arts de la musique, du théâtre, des arts plastiques, de la danse et des techniques psychocorporelles..., à partir d'outils simples et accessibles à tous, afin de pouvoir les utiliser dans une dimension thérapeutique.
Acquérir les outils conceptuels, théoriques et pratiques spécifiques à chaque média et nécessaires à la mise en œuvre d'ateliers thérapeutiques à médiations artistiques.

Composition : Théâtre, Traces et sens, Rythme et percussions, Danse

Théories : Connaissance des arts, et approches théoriques spécifiques à chaque média

III-Enseignement Fondamental-1

1-Théories

Connaissance des arts

Philosophie & esthétique de l'Art

Théories générales de l'art-thérapie

Méthode et concepts de l'art-thérapie pluri-expressionnelle (Larcanché)
Connaissance des Institutions médico-sociales et psychiatriques
Connaissance des situations de handicap

2-Méthodologies professionnelles

- Mener un Bilan Expressionnel** (outil d'observation, d'évaluation et d'indication)
- **Elaborer un Projet de soin dans un cadre thérapeutique**, adapté à un public et une institution ...
- **Conduire une séance groupale et/ou individuelle**

Modalité pédagogique : Mises en situation sous forme de jeux de rôles permettant d'éprouver tous les dispositifs d'observation et d'évaluation, ainsi que les capacités à animer.

IV-Connaissance du fonctionnement psychique

- Comprendre les notions de « normal » et de « pathologique »
- Ouverture à la psychanalyse
 - L'inconscient
 - Les stades du développement de l'enfant (stade oral, anal, phallique, génital)
 - Le complexe d'Oedipe
 - La théorie de la sexualité en psychanalyse
 - La pulsion (le refoulement)
 - Le ça, le moi, le surmoi
- les mécanismes de défense

Evaluation spécifique du Bloc 1

Le **compte-rendu d'expérience** présente un bilan expressionnel incluant un entretien, une séance de découverte, et la mise en place d'un projet d'accompagnement en art-thérapie pluriexpressionnelle (ATPE).
Il est soutenu oralement.

Bloc 2 : « Conduite de séances individuelles ou collectives d'art-thérapie pluriexpressionnelle »

Compétences visées :

- Travailler de façon collaborative au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- Organiser les conditions d'accueil et d'installation de séances d'art-thérapie
- Concevoir des dispositifs d'art-thérapie pluriexpressionnelle, en lien avec la problématique de bénéficiaires et les objectifs déterminés dans la phase de bilan expressionnel.
- Réaliser et mener des séances
- Formaliser un processus d'évaluation sur la base de la création d'outils d'observation et d'évaluation

Les compétences correspondant à ce bloc seront acquises progressivement dans les modules suivants

I-Stage de professionnalisation de 2^{ème} & 3^{ème} année

1- Stage de responsabilité

Objectifs :

Encadrer des groupes ou des personnes en individuel. Mener des prises en charge à tous les niveaux (préparation, élaboration, animation, observation, et évaluation,)

Participer à une équipe pluridisciplinaire , transmettre des résultats, etc..
Faire l'expérience de la mise en place d'un cadre de soin.

Ce stage peut être proposé au sein de la structure de travail habituelle ou de la structure ayant accueilli le stagiaire en 1^{ère} année. Il est obligatoirement accompagné du groupe clinique mensuel.

2- Groupe clinique

Ce module doit permettre

-un éclairage de tous les aspects situationnels et relationnels liés à la pratique mise en œuvre lors du stage de professionnalisation, en mettant l'accent sur la dimension contre-transférentielle.

- l'identification des points de blocage dans la pratique, notamment dans la relation thérapeutique, ou d'accompagnement.

- de sensibiliser le futur professionnel à un outil essentiel à la fois de soutien et de contrôle de sa pratique.

-de situer sa pratique au regard d'un cadre institutionnel et thérapeutique

II-Enseignement Fondamental-2

1-Théories

Approfondissements théorico-cliniques

Théories psychanalytiques

2-Méthodologies professionnelles

Objectifs :

Elaborer et acquérir la pratique de l'utilisation d'outils d'observation permettant une évaluation fine des besoins grâce au maniement du Bilan expressionnel, puis de l'évolution du travail et de la personne, Mesurer –évaluer les impacts de l'art-thérapie sur les personnes pour adapter ses propositions ...

Formation à la position de thérapeute et à l'analyse des processus en jeu au travers des mises en situation et de jeux de rôles impliquant directement le stagiaire dans son être et son savoir-faire.

Analyse à partir de son propre vécu lors des propositions expérientielles. Les thèmes choisis permettront un lien avec les théories et impliqueront le stagiaire dans une réflexion sur lui-même et sur les pratiques de soin.

III-Psychopathologie appliquée et partages cliniques

Objectif du module :

Affiner la question de l'indication en art-thérapie :

- Donner les moyens au futur art-thérapeute de repérer la problématique du patient, dès la première demande et d'évaluer la pertinence d'une indication en art-thérapie
- Développer la capacité à s'adapter au public et à ses particularités.

Acquérir des connaissances spécifiques :

- grandes classes psychopathologiques et en identifier les symptômes
- maladies neuro-dégénératives, notamment la maladie d'Alzheimer et en approcher les situations
- handicap et structures d'accueil
- troubles spécifiques de l'enfant, l'adolescent et de l'adulte

IV-Acquisition des médias 2

Selon une méthode expérientielle basée sur l'expérimentation des outils proposés suivie d'une analyse des ressentis, du processus, et des productions. Alternance d'apports théoriques, d'échanges et de mises en situation expérientielles
Réflexion permanente sur les applications et les indications

Dramathérapie

Expérimenter de nouveaux supports d'expression en tant que médias relationnels, à la croisée du théâtre, du mouvement, des arts plastiques et du conte, nous renvoyant aux mythes et aux archétypes jungiens.

Composition : Masques/ Marionnettes/ Théâtre & voix/ Ecritures/ Théâtre d'objets & Jeu de sable symbolique

Corps en mouvement

Acquérir les outils pratiques (méthodes et techniques) et théoriques (concepts) nécessaires pour animer des séances de danse-mouvement - thérapie.

Cerner les indications spécifiques de chaque méthode (liens avec la psychopathologie)

Composition : Expression primitive / Ecritures corporelles/ Mouvement authentique

Musicothérapie

Développer l'axe thérapeutique par l'élaboration de programmes sonores à visée thérapeutique sur la base d'indications spécifiques.

Approfondir la notion du « vibratoire » dans des approches novatrices.

Composition : Chant résonance/ Enveloppes sonores/Communication sonore non verbale/ Programmes sonores thérapeutiques

Couleurs & Formes

Approche du symbolisme des formes et des couleurs, et de l'Imagination créatrice

Nombreux protocoles originaux individuels et collectifs conçus pour communiquer avec Soi et avec l'autre...

Introduction à la Méthode contemplative

Composition : utilisation thérapeutique de la Couleur /Symbolisme des premiers tracés/ Mandala/ Argile vivante/

Quelques techniques de relaxation

Dans une visée complémentaire aux méthodes art-thérapeutiques.

La détente, la respiration s'avèrent des outils indispensables dans l'accompagnement de personnes en souffrance....Elles représentent souvent un préalable à toute activité.

Evaluation spécifique du Bloc 2

Le **compte-rendu d'expérience** présente : 1/ la mise en place de l'art-thérapie pluriexpressionnelle au sein d'une structure ;

2/ détaille la conception et le déroulé de séances d'art-thérapie pluri-expressionnelles ;

3/ formalise un processus d'évaluation ;

4/ présente les techniques et ressources de veille, la supervision, les projets de développement des compétences du candidat et l'exploitation qui en est faite dans un cadre opérationnel.

Bloc 3 : « Développement d'une activité d'art-thérapeute »

Compétences visées :

- Définir son cadre d'intervention après avoir analysé les besoins du marché de l'art-thérapie ;
- Appliquer une organisation et une gestion commerciale de son activité ;
- Organiser son activité auprès des prestataires ;
- Conduire la gestion de son activité ;
- Développer sa présence et sa participation active à des réseaux professionnels ;
- Elaborer une démarche de commercialisation et de promotion de son activité d'art-thérapeute.

Les compétences correspondant à ce bloc seront acquises dans le module suivant :

Lancement d'une activité professionnelle d'art-thérapeute

- Lancer une activité professionnelle d'art-thérapeute salariée ou libérale
- Définir le positionnement d'une activité professionnelle
- Construire et entretenir des réseaux professionnels avec des institutions et des professionnels du médical, du social, de la prévention, de l'insertion, etc.
- Formaliser des protocoles d'accompagnement pour les commercialiser auprès d'institutions

Evaluation spécifique du Bloc 3

Réalisation et soutenance d'un livret de professionnalisation

Le « livret professionnel » présente un projet de développer une activité d'art-thérapeute, salariée ou indépendante.

Module transversal

Soutien à la réalisation des évaluations , des mises en situation et des dossiers demandés pour la validation des blocs visant l'obtention de la certification

1-Méthodologies rédactionnelles

Acquérir les outils et les méthodes nécessaires à la réalisation des travaux demandés dans la formation : fiches de lecture, bilans de stage, , etc...
Accompagnement méthodologique des écrits d'évaluation

2- Workshops

Conduire un BE (entretien & découverte)
Réaliser un projet de stage professionnel
Conduire un atelier (training)

3-Travaux Pratiques :

Préparation et reprise des workshops
Accompagnement individualisé pour la réalisation des trois évaluations
Préparation aux soutenances orales